

Sainte-Irène

Journal municipal Novembre-Décembre 2023 vol. 270

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

BRUNCH ET CADEAUX DU PÈRE NÖEL

L'ARRIVÉE DU PÈRE NÖEL À 11H

- ★ INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES CADEAUX
- ★ ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS
- ★ PLUS D'INFORMATIONS À L'INTÉRIEUR

BIENVENUE À TOUS LES CITOYENS !



Résidents de Sainte-Irène, vous aimeriez un camp de jour cet été dans la municipalité ? C'est le temps d'agir !

Informations à l'intérieur

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Offre d'emploi
Être visible à pied
Avis public
Avis public d'élection
Un camp de jour?
Stationnement
Certificat d'autorisation
Poste Canada
Brunch de Noël
Cadeaux du Père Noël
Le villageois
Naissance
Ski Bazar
Cendres chaudes
La Fabrique
Comité de Liturgie
Recette
Cosmoss
Ramonage de votre cheminée
La Matapédia en cadeau
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 20 novembre à Logan Lacombe
Le 21 novembre à Laurie Perreault
Le 22 novembre à Cécile Pigeon Bérubé
Le 22 novembre à Thomas Landry
Le 22 novembre à Cécile Barrette
Le 23 novembre à Pierre Charest
Le 23 novembre à Stéphane Lessard
Le 25 novembre à Justine Lavoie

Le 4 décembre à Léonard Lafond
Le 8 décembre à Julie Lavoie
Le 11 décembre à William Lessard



N'oubliez pas de vous inscrire pour le cadeaux du Père Noël au brunch!



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira le **vendredi 15 décembre**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le lundi 11 décembre.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



OFFRE D'EMPLOI

Mécanicien/opérateur de machinerie

Temps-partiel saisonnier



Description de l'offre

En collaboration avec le responsable de l'entretien des routes, la personne recherchée devra effectuer diverse tâche reliée à l'entretien des routes. Elle devra entre autres :

- ✓ Opérer de machinerie lourde tel que ; chasse-neige, souffleur à neige, camions, sableur, niveleuse, chargeur et tout autre machinerie;
- ✓ Entretien et réparer des véhicules énumérés ci-haut;
- ✓ Garder les lieux de travail bien entretenus;
- ✓ Toutes autres tâches connexes reliées à l'emploi du service municipal.

Nous recherchons une personne possédant les aptitudes et compétences suivants :

- ✓ Autonomie et sens de l'organisation;
- ✓ Débrouillardise;
- ✓ Bonne condition physique;
- ✓ Esprit d'équipe;
- ✓ Aptitude au travail sous pression;

Exigences :

- ✓ Permis de conduire valide, classe 1 ou 3;
- ✓ Expérience pertinente pour opérer, réparer et entretenir de la machinerie lourde servant à l'entretien des chemins (hiver);
- ✓ Expérience en milieu municipal constitue un atout;
- ✓ Disponible à travailler le soir ou les fins de semaine selon le travail à effectuer;

Conditions :

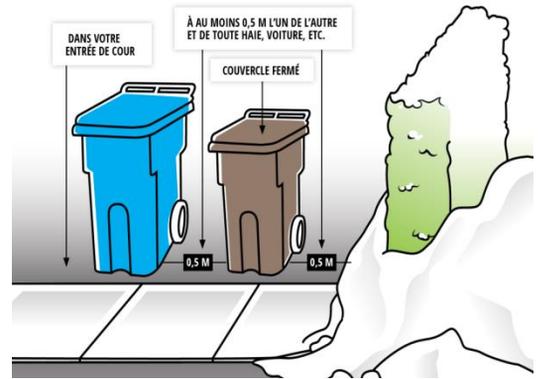
- ✓ 20 heures/semaine selon les besoins
- ✓ Salaire et avantages sociaux selon la convention collective.

Faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante :

Municipalité de Sainte-Érène
362, de la Fabrique
Sainte-Érène (Québec) G0J 2P0
steirendirection@mrcmatapedia.quebec
Téléphone : 418-629-5705 poste 3

Lors de la journée de cueillette, il importe de s'assurer que les trois différents bacs soient disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement. Nous vous rappelons de respecter les consignes suivantes :

- Les contenants doivent être situés en bordure de la rue, **sur le terrain de la résidence** desservie par le service ;
- Le positionnement du bac en retrait de la chaussée permet d'éviter les bris de bacs pouvant être occasionnés par les opérations de déneigement en période hivernale. Le camion de collecte possède des bras mécanisés qui s'allongent pour prendre les bacs, vous pouvez le placer minimalement à 1 mètre de la bordure.



NE JAMAIS PLACER VOS BACS SUR LE TROTTOIR OU DANS LA RUE. CELA PEUT NUIRE À LA COLLECTE, AU DÉNEIGEMENT ET À LA CIRCULATION.

- Les **roues du bac doivent être orientées du côté de la maison**, afin d'éviter les bris au niveau du couvercle lorsqu'il est vidé ;
- Il importe aussi de **déneiger les bacs** roulants après une tempête, à défaut de quoi l'entrepreneur de collecte ne pourra les vider de leur contenu.
- *****

L'importance d'être visible à pied

Avec l'arrivée de l'hiver et de la noirceur qui s'installe, voici un rappel de quelques conseils de prudence lors de vos sorties de marche.

Comme piéton, je dois assurer ma sécurité car je suis vulnérable :

- Je porte des vêtements ou des accessoires réfléchissants.
- Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps car les phares des voitures éclairent à cet endroit.
- Je marche sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, je marche sur l'accotement ou sur le bord de la rue, dans le sens le plus sécuritaire.
- Je traverse aux intersections en respectant la signalisation.



Comme conducteur, je dois faire preuve de prudence à l'égard des piétons :

- J'anticipe la présence de piétons, surtout aux intersections et aux passages pour piétons.
- Je ralentis et respecte une distance de 1 mètre ou 1,5 mètre, selon la limite de vitesse, entre mon véhicule et un piéton qui circule sur la chaussée ou sur l'accotement.
- Je respecte les passages pour piétons : je ralentis et je cède le passage.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026
1^{er} EXERCICE FINANCIER (2024)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Marie-France Lévesque directrice générale de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, QUE :

1. Le rôle d'évaluation de la municipalité, tel que préparé par le service d'évaluation de la MRC de La Matapédia sous la responsabilité de Monsieur Sylvain Méthot, é.a., dûment nommé par ladite MRC conformément à l'article 70 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, est en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
2. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, ledit rôle.
3. Toute plainte concernant ce rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.
4. Tout contribuable désireux de déposer une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire avant le 1^{er} mai 2024 au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, de la manière suivante :

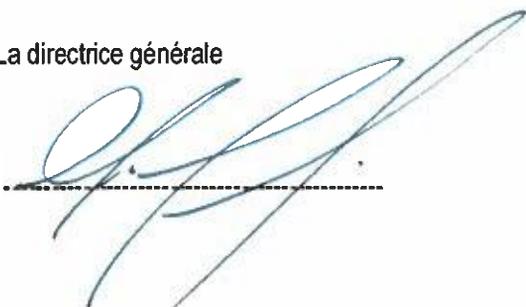
Modalité de la procédure de révision :

Tout recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) doit être précédé d'une demande de révision.

- a) Toute demande de révision doit être déposée auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC) sur le formulaire prescrit par règlement ministériel. Ledit formulaire est disponible au bureau municipal.
- b) Toute demande doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024.
- c) Toute demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC.

Donné ce 13 du mois de novembre deux mille vingt-trois (2023).

La directrice générale



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Lévesque', is written over a horizontal dashed line. The signature is fluid and cursive.

Avis public d'élection

Municipalité Sainte-Irène

Date du scrutin 3 MARS 2024

Par cet avis public, Marie-France Lévesque, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 2

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature) aux jours et aux heures suivants :

Du 22 janvier au 2 février 2024

Horaire

Lundi 22 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi 23 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi 24 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi 25 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Lundi 29 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi 30 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi 31 janvier	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
jeudi 1er février	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Vendredi 2 février	De 9h00 à 16h30	

Attention : le vendredi 2 février 2024, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 3 mars 2024, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : Dimanche 25 février 2024, de 12 h à 20 h

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nancy Dostie
5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Anne-Marie Turbide

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

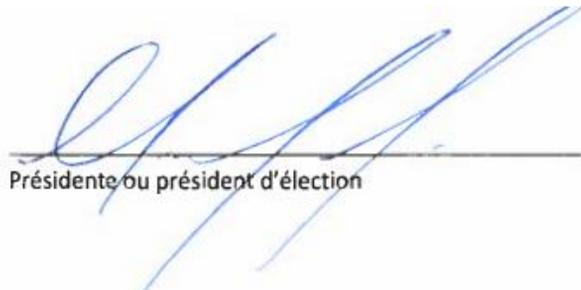
Présidente d'élection

Adresse : 362 rue de la Fabrique, Sainte-Irène, Québec, G0J 2P0

Téléphone : 418-629-5705

Signature

Donné à Sainte-Irène le 14 novembre 2023



Présidente ou président d'élection

5 à 12 ans

UN CAMP DE JOUR ?

Résidents de Sainte-Irène, vous aimeriez un camp de jour dans la municipalité ? C'est le temps d'agir !

Préinscrit ton enfant avant le 1er décembre par courriel au :

LOISIRSVBSI@MRCMATAPEDIA.QUEBEC



STATIONNEMENT

MERCI DE NE PAS STATIONNER DANS LA RUE



Afin de ne pas nuire au déneigement, il est interdit en tout temps de stationner votre véhicule dans les rues sous peine de contravention.

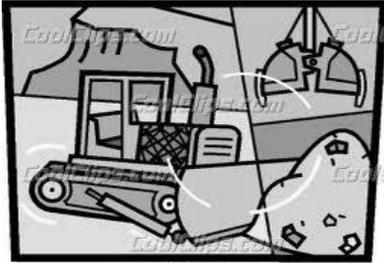


Lorsque vous déneigez votre terrain, il est interdit de souffler ou déposer de la neige dans la rue ou sur les accotements du chemin publics.



Merci de votre compréhension et de votre collaboration.
La municipalité de Sainte-Irène

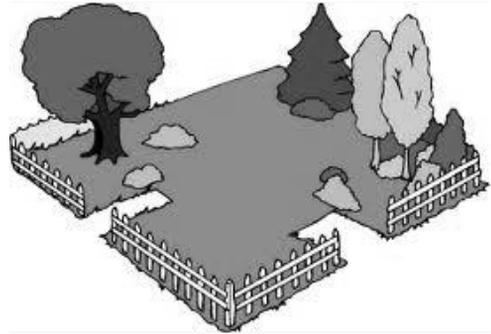
CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Vous avez pour projet d'effectuer du remblai ou du déblai sur votre terrain? Il est obligatoire d'obtenir un certificat d'autorisation avant d'effectuer ces travaux. Il en est de même pour les travaux d'excavation du sol, d'abattage d'arbres, de plantation de haies ou d'arbres, d'érection d'une clôture ou d'un muret, de pavage ou de tout aménagement paysager.

Votre demande de certificat doit être accompagnée d'un plan de localisation à l'échelle montrant la localisation des aménagements projetés ainsi que toute autre information requise pour avoir une compréhension claire du projet.

À défaut d'obtenir un certificat d'autorisation avant d'entreprendre ce genre de travaux peut entraîner des situations fâcheuses et impliquer l'émission de billets d'infractions avec amendes.



Votre municipalité



SECTEUR VAL-D'IRÈNE ET LAC HUIT-MILLES

À l'approche des fêtes le nombre de colis augmentent et la **disponibilité des boîtes à colis** est à leur pleine capacité donc pour ne pas nuire à la livraison nous vous demandons de récupérer le plus rapidement possible vos colis.

Dans les prochaines semaines un produit sera inséré dans les serrures pour aider au bon fonctionnement de celle-ci durant la saison hivernal.

Pour information supplémentaire téléphoner au bureau de poste 418-629-2421



BRUNCH

12 ANS ET + : 10\$
6 À 11 ANS : 6\$
5 ANS ET - : GRATUIT !

ARRIVÉE DU
PÈRE NOËL À 11H !



DE NOËL

DIMANCHE

10

DECEMBRE

DE 9H À 12H

362 RUE DE LA FABRIQUE, STE-IRÈNE

INFORMATIONS

LOISIRSVBSI@MRCMATAPEDIA.QUEBEC

1-418-629-5705



CADEAUX DU PÈRE NOËL



PENDANT LA MATINÉE,
ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS
DE MAQUILLAGE ET DE
BRICOLAGE !

PENDANT LE BRUNCH

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
AVANT LE 3 DÉCEMBRE !

DIMANCHE	10	DÉCEMBRE
----------	----	----------

ARRIVÉ DU PÈRE NOËL À 11H
362 RUE DE LA FABRIQUE, STE-IRÈNE

VOUS POUVEZ ENVOYER LE COUPON CI-BAS AU :

JOURNAL.STEIRENE@HOTMAIL.COM
OU DANS VOTRE BOITE À LETTRE
OU PAR PHOTO TEXTO AU :
418-330-0377

ADRESSE DE LA FAMILLE : _____

↑ DÉCOUPER ICI ↑

NOM DU OU DES PARENTS : _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : _____

NOM DE L'ENFANT : _____

NOM DE L'ENFANT : _____

NOM DE L'ENFANT : _____

ÂGE (-12ANS) : _____

ÂGE (-12ANS) : _____

ÂGE (-12ANS) : _____

IDÉE CADEAU : _____

IDÉE CADEAU : _____

IDÉE CADEAU : _____

SOUPER BROCHETTES

LE 9 DÉCEMBRE

Au choix :
▪ Poulet
▪ Bœuf



Billets en vente et sur réservation seulement au 418-629-1344



Les fêtes approchent !

Si vous désirez des repas fait maison pour vos soupers des fêtes :

Pâtés, tartes, beignes, egg roll (poulet, porc, pizza, crevettes), mousse aux crevettes, coquille st-Jacques, cipaille et différents desserts, etc....

Vous pouvez réserver d'avance au 418-629-1344 ou Sylvie au 418-629-0871

Réservation Salle

Ceux qui le désirent pour les petits partys des fêtes la salle est disponible avec ou sans repas.



Menu Du Jour
M D J

**Et Mets fait maison
toujours disponible.**

**NOUS
EMBAUCHONS!**

Employés recherchés

Pour plus d'informations téléphoner Sylvie au **Villageois au 418-629-1344**

LE VILLAGEOIS VOUS INVITE À UN

S à 7

Brochettes

+ musique et danse en ligne en soirée

Choix de poulet
boeuf

Crème de légume

Thé ou Café

dessert

SAMEDI
9 DÉCEMBRE
2023
17H00

ENTRÉE
D'ESCARGOTS ?
AJOUTEZ
4.25\$

BILLETS
DISPONIBLES AU VILLAGEOIS

29\$

POURBOIRE ET
TAXE INCLUS

RESTAURANT-BAR

Le Villageois

STE-IRÈNE, QC 418-629-1344

FÉLICITATIONS

Vincent Michaud
& Annick Parent

Pour la naissance de votre garçon

Olivier

NÉ LE 29 OCTOBRE
PETIT FRÈRE DE
ALICIA ET MÉLODIE



SKI BAZAR 18 - 19 NOVEMBRE 2023

- *Samedi : Cueillette de 10h à 14h*
- *Dimanche : Vente de 10h à 14h*
- *Récupération du matériel et/ou de votre argent dimanche entre 14h et 15h*
- *Prioriser le **paiement interact***
- *Pour toutes questions, communiquer en soirée au 418-629-5836*
- *Équipement de ski, de planche, vêtement aussi de ski ou de planche, ...*

Merci d'encourager le Club Alpin Val-D'Irène pour sa première levée de fond qui permet de rendre service aux gens de la Matapédia!

Partagez en grand nombre!





Laisser refroidir les cendres chaudes au moins 7 jours avant de les déposer dans le bac brun



Attention aux cendres chaudes!

Les cendres chaudes d'un feu de foyer peuvent se raviver et causer un incendie. De plus, elles dégagent du monoxyde de carbone. C'est pourquoi il faut les entreposer à l'extérieur.

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.



N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes

- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 14 jours avant d'être transvidées dans un autre contenant comme le bac de matières organiques ou le bac d'ordures.

Les cendres de bois seulement sont acceptées dans le bac brun. Considérez cependant que les autres matières organiques sont hautement combustibles (boîte de pizza en carton, feuilles mortes, essuie-tout, etc.) tout comme votre bac qui est en plastique! Pour éviter un incendie, vous devez humidifier vos cendres avec de l'eau avant de les déposer dans le bac brun.

Les cendres de briquettes et de barbecue ne sont pas acceptées dans le bac brun et doivent être placées aux ordures.

- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Pour plus de conseils, consultez le [site Web du ministère de la Sécurité publique](#).

Paroisse Sainte-Irène

Célébration de décembre 2023 :

Samedi le 9 décembre : Messe à 19h00 :

Parents défunts : Anne-Marie Turbide et Jean-Marc Gagnon.
Jacques Fournier : André Parent.

Luminaires :

18 novembre :

25 novembre :

02 décembre : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.

09 décembre : Anne-Marie Turbide et Jean-Marc Gagnon.

Élection des marguilliers :

Il y aura élection des marguilliers lors de la messe du

9 décembre. Deux postes sont à combler, ceux de Mmes Carmen Fournier et Émilie Thériault.

Bureau :

Appelez au bureau avant de vous déplacer pour vous assurer de la présence de la secrétaire : 418-62-2815 (mardi de 9h à 11h).

Denise Dubé, sec. pour le Conseil de Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

19 NOVEMBRE : JOURNÉE MONDIALE DES PAUVRES

Cette Journée a été instituée par le pape François en novembre 2016. Nous sommes invités à réfléchir sur la manière dont la pauvreté est au cœur de l'Évangile. Les pauvres sont l'œil de Dieu dans l'histoire. C'est de leur point de vue qu'il voit la réalité. Puisque Dieu souffre de la misère humaine, nous ne pouvons demeurer insensibles à la situation de nos semblables qui vivent dans la pauvreté, qu'elle soit matérielle, spirituelle, morale, éducative, relationnelle, etc. Tout ce qui dépossède un être humain, le rend vulnérable et l'exclut. Dieu marche aux côtés des pauvres, sommes-nous également à leurs côtés? Que pourrions-nous faire pour contribuer à faire reculer la pauvreté dans nos milieux?

THÈME DE L'AVEUT : VIENS, SEIGNEUR! MONTRE-NOUS TON VISAGE

L'Avent débute le dimanche 3 décembre en même temps que s'ouvre une nouvelle année liturgique, l'année B. Le thème retenu cette année comprend deux niveaux de sens. D'abord, il exprime notre sincère et profond désir d'accueillir le Seigneur qui, toujours, vient à nous. Dans un monde qui ne sait plus attendre, il nous faut réapprendre à patienter dans la joie, la paix, la confiance et l'espérance.

Ensuite, notre attente est orientée vers le Christ, car c'est par lui que Dieu se fait proche de nous. C'est par lui que nous pouvons accéder à la vraie connaissance du visage de son Père. Par sa parole et par sa présence, Jésus dévoile progressivement le visage de Dieu, qui est amour. C'est vers ce Dieu, dont le nom et le visage ne font qu'un, que nous nous tournons pendant ce temps de l'Avent. Tout en étant tendus vers Dieu, nous sommes appelés à devenir toujours plus attentifs à ceux et celles qui nous entourent.

12 DÉCEMBRE : JOURNÉE DE PRIÈRE EN SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

En cette Journée, nous sommes invités à prier pour nos frères et sœurs autochtones et pour nous aussi, qui habitons le même territoire, en vue de notre ouverture mutuelle. Nous avons tout à apprendre de la vision autochtone du territoire considéré comme un don à recevoir et à partager, comme une source de sens et d'enseignements spirituels. Repensons le territoire pour qu'il devienne un lieu de dialogue, de rapprochements, de relations véritables.

HORAIRE

SAMEDI 09 DÉCEMBRE : 2^e DIMANCHE DE L'AVEUT

Célébration eucharistique

Passons un Avent serein et riche de sens, dans l'espérance de voir le visage du Seigneur.

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Boules style « Ferrero Rocher » maison

Voici comment préparer des boules de chocolat et noisettes façon Ferrero Rocher à la maison. Un délice nostalgique à souhait, à la fois croquant et onctueux. Le rêve!

Ingrédients

- 1 1/2 tasses de noisettes , réduites en poudre
- 1 tasse de gaufrettes, réduites en purée
- 1/4 tasse de beurre de noisettes
- 1/3 tasse de noix de cajou, concassées
- 200 g de chocolat au lait
- Une pincée de sel



Préparation

- Dans un gros bol, bien mélanger les noisettes, les gaufrettes et le beurre de noisettes, puis former 15 boules. Réfrigérer 30 minutes.
- Faire fondre le chocolat au lait au micro-ondes et ajouter les noix de cajou, mélanger. Ensuite, enrober chacune des boules de chocolat et les déposer sur un plateau recouvert de papier parchemin. Mettre au congélateur 1 heure.
- Sortir les boules 30 minutes avant de servir et ajouter une pincée de sel.

Truffles au yogourt grec

Les truffles sont le dessert de Noël par excellence. Ajoutez celles-ci à votre table de truffles. Les goûts acidulés du yogourt et du chocolat noir se mélangent de merveilleuse façon.

Ingrédients

- 1 tablette de chocolat noir de 100 grammes, hachée
- 1/4 tasse de yogourt grec nature
- 3 cuillères à soupe de poudre de cacao
- 1 cuillère à soupe de sucre



Préparation

- Faire fondre le chocolat au micro-ondes par tranches de 20 secondes. Lorsqu'il est presque tout fondu, le mélanger jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu (la chaleur du bol fera fondre les derniers morceaux de chocolat).
- Laisser refroidir 5 minutes, puis mélanger avec le yogourt grec.
- Laisser refroidir 15 minutes au frigo.
- Dans un bol, mélanger le cacao et le sucre.
- Former des truffles ronds avec le mélange de chocolat et de yogourt, puis les rouler délicatement dans le mélange de cacao et de sucre.



LA MATAPÉDIA
COSMOSS
Pour que chaque **jeune**
développe son **potentiel**

Vous informe

des initiatives pour les 0-30 ans

AUTOMNE 2023

À GO,
ON LIT!

QUEL TYPE DE LECTEUR.RICE ES-TU ?

Fais le quiz sur agol.ca pour le découvrir!



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

8^e édition
20 au 26 novembre 2023
grandesemaine.com



Surveillez la programmation complète et les concours sur la page Facebook COSMOSS Matapédia et au www.cosmass.qc.ca/matapedia

Les gratuites, on aime ça!

Dans notre belle Vallée, il y en a des tonnes! Voyez ce que vous pouvez faire comme activités et les prêts de matériel offerts gratuitement dans nos 3 secteurs matapédiens : Est, Ouest et Centre!
Rendez-vous sur la page ou le site internet de COSMOSS Matapédia



À pied,
à vélo...
à la biblio!



Rendez-vous à votre bibliothèque en déplacement actif = un poinçon!
Remplissez votre carte, additionnez-les et ayez plus de chances de gagner des prix :
un prix par bibliothèque + deux grands prix pour la Matapédia

Jusqu'au 31 décembre! Bonne chance à tous!

Sortie spéciale FAMILLES du mois!

Octobre : Rallye familial d'Halloween au Parc Marcel-Rioux d'Amqui
Novembre : Amusons-nous à l'Île des moussaillons à Rimouski
Décembre : Parade de Noël à Amqui

Gratuit! Détails sur l'événement Facebook!



Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook [COSMOSS Matapédia](https://www.facebook.com/COSMOSS-Matapedia)
Vous avez une question?
Messagerie de notre page facebook

Amis des bébés et des tout-petits

Moments d'échange pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans



À la Maison des familles • Dès 9h30 • Gratuit • 
2 novembre : Les Soins dentaires
16 novembre : Développement du goût et approche alimentaire
30 novembre : Aspects légaux entourant la famille
14 décembre : Comment survivre aux fêtes pendant et après la grossesse

RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE – PASSEZ UN HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ

Amqui, le 17 octobre 2023 — Si le ramonage de votre cheminée n'a pas déjà été fait au printemps, il est le temps de le faire avant le début de la saison froide.

Quand faire le ramonage de la cheminée?

Selon le règlement, il faut inspecter les cheminées, tuyaux de raccordement et conduits de fumée à intervalles d'au plus 12 mois. Par conséquent, nous vous recommandons de faire le ramonage et l'inspection au moins une fois par année. De plus, il est obligatoire de faire ramoner aussi souvent que nécessaire pour éliminer les accumulations dangereuses de dépôts (ex. la créosote et la suie).

Pourquoi ramoner la cheminée?

- Le ramonage contribue à prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques.
- Le ramonage permet d'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée.
- Le ramonage permet d'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage au bois et ainsi permettre une économie de combustible.
- Le ramonage permet au professionnel à qui on confie cette tâche de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.
- Parce que plus de 1 100 feux de cheminée surviennent annuellement au Québec.

N'oubliez pas de vérifier le fonctionnement de votre avertisseur de monoxyde de carbone. Il est recommandé d'en installer un lorsque vous possédez un appareil de chauffage à combustible solide (ex. bois, granules, etc.). Vous pouvez vérifier son fonctionnement en même temps que vous vérifiez vos avertisseurs de fumée!

Pour toute information sur la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source : Dave Gagné, technicien en prévention des incendies
Service de protection incendie et d'organisation de secours
MRC de La Matapédia
418-629-6156 poste 1153



C'est avec plaisir que la SADC et la MRC de La Matapédia annoncent le retour de la campagne **LA MATAPÉDIA EN CADEAU!**

Dès aujourd'hui, vous pouvez commander vos boîtes de produits agroalimentaires matapédiens afin de les offrir à vos proches pour le temps des fêtes.

La campagne 2023 propose deux boîtes (voir pièces jointes):

La boîte Éclatante, une boîte de luxe d'une valeur de plus de 130\$ est disponible pour seulement 99\$. Cette boîte réutilisable en bois, une fabrication de Brikologik d'Amqui, vous est offerte en édition limitée de 100 exemplaires. Premiers arrivés, premiers servis!

La boîte Découverte, d'une valeur de 54\$ est pour sa part disponible pour la somme de 50\$. Il s'agit d'une édition illimitée.

Il sera possible de faire une commande jusqu'au jeudi 14 décembre et les boîtes seront disponibles dès la fin novembre. Vous pouvez commander vos boîtes dès maintenant en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/vgpQdYH7rdNjdA5JA>

Depuis la première édition de La Matapédia en cadeau à l'automne 2020, ce sont plus de 100 000\$ qui ont été remis à nos entreprises agroalimentaires matapédiennes! En offrant les boîtes de La Matapédia en cadeau à vos parents et ami(es), c'est tout le milieu agricole matapédien que vous contribuez à dynamiser.

Merci de soutenir La Matapédia encore cette année!

Participation spéciale
de Brikologik!

DAVID JACQUES
Conseiller en développement des affaires/Agroalimentaire
DÉVELOPPEMENT



420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6

☎ 418 629-2053, poste 1038
☎ 418 629-3195

d.jacques@mrcmatapedia.quebec
MRCMATAPEDIA.QC.CA



Sabrina Raymond

Agente de développement et de communication

SADC de La Matapédia

418 629-4474 poste 223

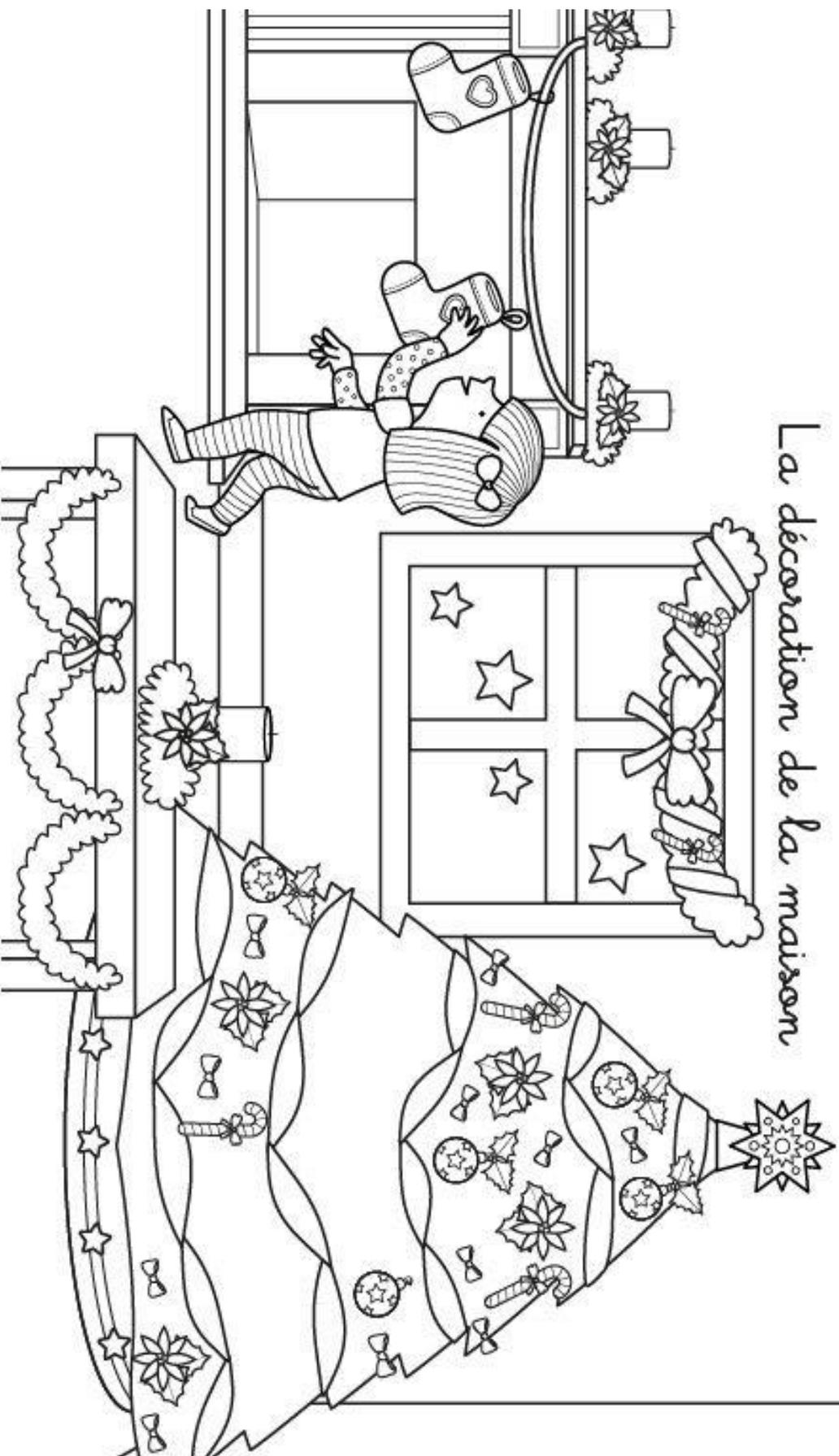
sraymond@sadcmatapedia.com

sadcmatapedia.com

37, boulevard Saint-Benoît Est, bureau 26

Amqui (Québec) G5J 2B8

La décoration de la maison



Aide cette petite fille à décorer sa maison en dessinant d'autres guirlandes et décorations sur le sapin, une autre chaussette devant la cheminée, une autre guirlande à allumer, d'autres étoiles sur la fenêtre. Puis colorie ce beau dessin !

Bonjour à toutes et tous,

Plusieurs d'entre vous le savent, mettre vos feuilles mortes dans la poubelle entraîne des conséquences négatives sur l'environnement. Enfouies, leur décomposition se fait dans des conditions qui les transforment en méthane, un gaz à effet de serre responsable des changements climatiques jusqu'à 25 fois plus puissant que le gaz carbonique! Ainsi, voici les meilleures solutions pour se départir de vos feuilles mortes convenablement et dans le respect de l'environnement :

1 – Laissez les feuilles mortes sur votre terrain

Laissez la nature accomplir ce qu'elle fait depuis toujours en permettant aux nutriments contenus dans les feuilles de retourner à la terre et de nourrir l'arbre au printemps, tout ça, sans effort ! C'est la solution **écologique, économique et efficace**. Si vous avez beaucoup de feuilles, déchiquetez-les avec la tondeuse afin d'éviter qu'elles n'étouffent votre gazon. Les feuilles mortes peuvent également servir de protection sur votre jardin et vos plates-bandes.

De plus, garder des feuilles mortes sur son terrain permet à diverses espèces d'insectes qui se cachent dans le sol, dont les pollinisateurs, de se protéger des grands froids et des fluctuations de température durant l'hiver. Un plus pour l'environnement!

2 – L'Écocentre ou la cueillette municipale

Parfois la quantité de feuilles est trop grande et s'en départir devient nécessaire. Votre Écocentre accueillera volontiers ces feuilles dès le mois d'octobre. Autrement, informez-vous auprès de votre municipalité si le service de collecte porte-à-porte est offert.

3 – Entreposez des matières brunes pour votre compostage domestique

Si vous avez un composteur domestique à la maison, le stockage des feuilles d'automne vous permettra d'avoir une réserve de matières brunes pour l'année. N'oubliez pas de faire des trous dans vos sacs le cas échéant pour permettre la respiration !

Pour plus d'informations sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mrcmatapedia.quebec

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

12 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 novembre	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1 décembre	2
3 Date limite d'inscription cadeaux Noël	4 Séance du conseil municipal	5	6	7	8	9 Messe 19h Souper Brochette au Villageois
10 Brunch et Cadeaux du père Noël	11	12	13	14	15	16



- Cueillette ordures
- Cueillette recyclage
- Cueillette bac brun
- Val D'Irène
- Souper spaghetti à 6,50\$ au Villageois
- Souper pizza à 6,75\$ au Villageois

➤ **Horaire du bureau municipal**
Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi fermé
En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**

➤ **Horaire du bureau de poste**

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00
Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Écosite d'Amqui**

ouvert du mardi
au samedi de 9h à 17h

- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.